

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00132

SOUTIEN A LA PLATEFORME WEB LOIRE SOLIDAIRE 2016

Le Bureau communautaire a été convoqué le 22 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 39

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 10 mai 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160324-D20160013210-AR

DATE D'AFFICHAGE :20160510

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2016

SOUTIEN A LA PLATEFORME WEB LOIRE SOLIDAIRE 2016

Dans le cadre de son Projet de territoire, Saint-Etienne Métropole souhaite engager un plan d'actions volontariste, en lien avec le Contrat Economique sectoriel dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour accompagner et développer les entreprises de l'ESS.

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédiée à l'ESS est d'accélérer les créations d'emplois. Cet enjeu se décline en trois axes :

1. accompagner les projets d'entrepreneuriats ESS,
2. accompagner et consolider les entreprises de l'ESS du territoire,
3. promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

Un des objectifs du 3^{ème} axe est de faire connaître l'ESS à l'échelle de l'agglomération. A ce titre, la plateforme web Loire Solidaire constitue un outil de promotion de l'ESS.

Depuis 2007, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes Auvergne (CRESS RA) porte, avec la SCOP « La Péniche », une plateforme web opérationnelle à l'échelle régionale (www.rhone-alpesolidaires.org) qui se décline en plateformes locales ou thématiques interconnectées.

Ainsi, Saint-Etienne Métropole soutient, aux côtés des autres collectivités ligériennes (Loire-Forez et Roannais Agglomération) ainsi que de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la plate-forme dédiée au département de la Loire (www.loire-solidaires.org).

Cette plateforme est un outil web participatif, alimentée et enrichie par les acteurs locaux, permettant la promotion de l'ESS auprès du grand public. Elle rassemble des informations pratiques telles que des offres d'emplois et des actualités publiées par les entreprises de l'ESS.

La capitalisation de l'information, associée à un suivi de l'actualité juridique et une information professionnelle, valorise les initiatives et les projets des acteurs locaux.

Développée à partir d'un des outils web 2.0 les plus utilisés (le logiciel libre Drupal), l'ensemble de la plate-forme et de ses déclinaisons disposent de fonctionnalités avancées telles que l'encodage direct de vidéos, un portfolio, la géolocalisation de fiches acteurs, la co-publication, etc.

En 2015, ont été comptabilisées sur la plateforme ligérienne 4 300 visites en moyenne chaque mois, 1 600 abonnés à la newsletter et la création de 40 nouvelles fiches structures.

L'initiative et le pilotage opérationnel de la plateforme et de ses déclinaisons sont portés conjointement par la CRESS RA (pilotage institutionnel, administratif et financier), La

Péniche (pilotage du développement et du rédactionnel) et Probesys (gestion technique de la plateforme). Pour 2016, l'association Consommer Autrement, organisatrice du salon « Tatou juste » s'est vue confier l'animation locale de Loire Solidaire (organisation des comités de rédaction, mise en ligne des informations du territoire, incitation des acteurs locaux à la publication d'articles).

Le financement concerne :

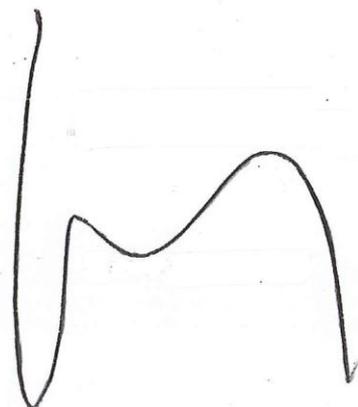
- l'accès à la plate-forme, maintenance, évolution technique,
- l'animation locale,
- la gestion du projet local,
- la rédaction du contenu,
- le webmastering du site www.loire-solidaires.org.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **décide le versement d'une subvention pour 2016 à la CRESS Rhône-Alpes et à l'association Consommer Autrement d'un montant global de 13 000 €.**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions entre Saint-Etienne Métropole, la CRESS Rhône-Alpes, La Péniche, Probesys et Consommer autrement, permettant le versement des subventions et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD